



Date de convocation :
02 juillet 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 7.1

**Construction de la Salle de
Padel**
Acceptation de sous-traitance
Sarlu PELOUSES VERTES

L'an deux mille dix-huit et le 09 juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mme GERARD, Mme SAINT-SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.), LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC

Absente : Mme TONELLO.

Absent excusé : M. RIVIERE (Proc. à M. AMOUROUX).

Monsieur RAMEAU Roger est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 12 mars 2018 par laquelle il était accepté le souhait de sous-traitance de l'entreprise SPACIOTEMPO, Parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre, 80420 FLIXECOURT, pour les prestations *Fourniture et pose de gazon artificiel & pose de sol souple* qui lui ont été attribuées lors du marché de travaux de construction d'une Salle de Padel.

En raison d'un problème d'organisation entre l'entreprise SPACIOTEMPO et la SARLU PELOUSES VERTES pour la réalisation des prestations sous-traitées, il y a lieu d'annuler ledit marché de sous-traitance et de le remplacer comme suit :

« L'entreprise SPACIOTEMPO souhaite que l'entreprise :
- SARLU PELOUSES VERTES, 15 rue Terres du sud, 34990 JUVIGNAC, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation *Fourniture et pose de gazon artificiel & pose de sol souple* pour un montant de **4 576.00 € HT**,

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles de l'entreprise concernée ainsi que la déclaration de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise SPACIOTEMPO.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

D E C I D E, à l'unanimité des membres présents,

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise SPACIOTEMPO, Parc d'activités des Hauts du Val de Nièvre, 80420 FLIXECOURT, dans le cadre du marché de travaux de construction d'une Salle de Padel en faveur de l'entreprise :

- SARLU PELOUSES VERTES, 15 rue Terres du sud, 34990 JUVIGNAC, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation *Fourniture et pose de gazon artificiel & pose de sol souple* pour un montant de **4 576.00 € HT**.

.../...

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la déclaration de sous-traitance (DC4).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **12.07.2018**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le **12 juillet 2018**

Le Maire,

Christian SANS

